

# CHARTRE D'ENGAGEMENT DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE - HIVER 2024-2025

## OBJECTIF DU GROUPE SOFIVAL

- Réduire de **50% les émissions GES** (scope 1 et scope 2) à **2030** (année de référence 2023)

### Résultats Hiver 2024 :

- Baisse de -7% de consommation électrique (hors neige) par rapport à l'hiver 2022.
- Augmentation de +10% de la consommation en gazole non routier (GNR) par rapport à l'hiver 2023 (hors événement RedBull Infinite Lines). Objectif non atteint.

### Objectifs Hiver 2025 :

- Baisse de -10% de la consommation électrique par rapport à l'hiver 2022.
- Stabilisation de la consommation en gazole non routier (GNR) par rapport à l'hiver 2023 (soit un objectif de -9,2% par rapport à 2024).

## ACTIONS DU DOMAINE SKIABLE DE LA ROSIÈRE

Le Domaine Skiable de La Rosière a désigné deux référents « sobriété énergétique » qui sont en charge de l'animation, du conseil et du contrôle des mesures décidées, Anne-Sophie MARGUERITTE et Yoann EYBOULET.

### Au niveau de l'exploitation :

- **Achat d'électricité produite à 100% par des énergies renouvelables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025** pour tous les Domaines Skiabiles du groupe SOFIVAL.
- **Mise à l'arrêt des remontées mécaniques redondantes en dehors des périodes de forte fréquentation** (téléskis en doublon, téléski Poletta, etc.).
- **Deux horaires de fermeture des remontées mécaniques** en fonction de la période de la saison (adaptés à la fréquentation du domaine) : un horaire spécifique pour le début de saison (jusqu'au dernier vendredi de janvier) et un autre horaire pour la fin de saison.
- **Les pistes noires «Freeride Mont-Valaisan», «Marcassin» et «Ecudets» ne sont pas damées.**
- **Les pistes suivantes restent non damées les matins de chute de neige** : «Roc Noir», «Lac» «Chevreuil», «Traversette», «Chamois», «Elan», et «Blanchot». De plus, leur fréquence de damage est adaptée selon l'état de la neige.
- **Optimisation de la production de neige de culture** en fonction des conditions nivo-météo.
- **Adaptation de la production de neige aux hauteurs de neige**, mesurées grâce au logiciel SNOWsat (100% des engins de damage équipés.)  
Abonnement annuel 47k€
- **Déploiement de compteurs permettant la mesure en temps réel des consommations électriques**, et leur suivi via l'interface du logiciel BLUEMO, afin d'analyser et piloter notre consommation.  
Réalisation intersaison 2024 - Budget 19k€
- **Formation de 100% des conducteurs de téléportés à l'éco-conduite** : adapter la vitesse des télésièges à la fréquentation.
- **Formation de 100% des dailleurs à l'éco-conduite.**

## Dans les bâtiments :

- **Remplacement de 100% des radiateurs par des radiateurs à inertie**, dotés de fonctions comme la programmation horaire et capables de couper le chauffage s'ils détectent une fenêtre ouverte.  
Réalisé en décembre 2024 – budget 23k€
- **Pose de détecteurs de présence ou minuteries** dans certains lieux de passage.  
Réalisé à l'intersaison 2024 – budget 1k€
- **Amélioration de l'efficacité énergétique avec la mise en place de plus de 200 luminaires LED** ou lampes basse consommation.  
Réalisé fin 2023 – budget 13k€
- **Adapter la température du chauffage des bâtiments et chalets selon l'occupation :**
  - 19°C maximum pour les pièces occupées,
  - 16°C maximum hors période d'occupation,
  - 8°C maximum si les lieux sont inoccupés plus de deux jours.

Baisser la température de 1°C permet une réduction de 7% de la consommation d'énergie.

- **S'assurer de la bonne fermeture des locaux chauffés.**
- **Adapter la période de chauffe à la température extérieure.**
- **Éteindre l'éclairage intérieur des bâtiments :** la journée lorsque la lumière est suffisante et lorsque l'on quitte son poste, pendant la journée et en fin de journée.

---

## Concernant les déplacements :

- **Encourager les mobilités douces :**
  - Utilisation de la navette des hameaux : adapter les horaires de travail lorsque cela est possible pour que les salariés puissent prendre la navette.
  - Privilégier le covoiturage : offre BLABLADAILY mise en place par le département et la CCHT pour encourager le covoiturage.
- **Elaborer un plan d'actions proposant des solutions adaptées suite à la réalisation d'une enquête auprès des salariés sur leurs habitudes de mobilité** pour identifier leurs besoins.
- **La vitesse lors des déplacements en véhicules professionnels doit être limitée** à 110km/h sur autoroute et 100km/h au lieu de 110km/h sur voie

rapide.

Cette mesure permet un gain de 20% de carburant sur les trajets non urgents. Il s'agit de seulement quelques minutes supplémentaires par trajet.

- **Choisir les modes de transport les plus adaptés et les plus économes en CO<sub>2</sub> pour les déplacements professionnels :**
  - Pas d'avion pour les trajets vers la France. Privilégier le train à l'avion pour les trajets en Europe.
  - Recours à la visioconférence, aux formations à distance et aux événements hybrides pour limiter les déplacements.
- **Utiliser les vélos électriques mis à disposition du personnel pour se déplacer** sur le domaine ou dans la station quand cela est possible. (3 VTT électriques disponibles).  
Réalisation en 2022 – budget 10k€

---

## Au sujet des achats :

- **Développer des clauses RSE dans nos contrats avec toutes les parties prenantes :** proposer à nos fournisseurs, sous-traitants, clients des plans d'actions de sobriété énergétique via la contractualisation de clauses spécifiques.
- **Sensibiliser les acheteurs en interne à l'importance de privilégier des fournisseurs responsables.**

---

## Côté numérique :

- **Les écrans d'information (pistes, billetterie...) sont éteints en dehors des heures d'ouverture.**
- **Sensibiliser le personnel à la sobriété numérique :** éteindre les écrans et ordinateurs la nuit, privilégier la recharge des appareils électriques en heures creuses.
- **Optimiser les usages numériques pour limiter la consommation des appareils et des serveurs :** privilégier l'audio à la vidéo lors des visio, l'archivage des messageries, la libération de l'espace sur les serveurs, dark mode, etc.)

## PROJETS EN COURS ET À VENIR

1. Plan de déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques au garage de la forêt. (En cours)
2. Mise en place de sous-compteurs pour connaître la répartition de consommation pour chaque installation : remontées mécaniques / bâtiments / cabanes / installations de neige de culture, etc. (En cours - 43k€)
3. Plan d'isolation et de rénovation des cabanes des remontées mécaniques, postes de secours, points de vente, bâtiments administratifs et techniques (en cours 25 k€/an) dont une mission d'étude avec DAMOE 11k€.
4. Étude de la mise en place de panneaux photovoltaïques au garage. (En cours)
5. Mise en place d'un guide de bonnes pratiques numériques. (Hiver 2025)
6. Mise en place de challenges et d'objectifs sur l'éco-conduite des engins de damage. (Hiver 2025)
7. Réflexion sur l'achat de véhicules pour le transport des collaborateurs en privilégiant les véhicules électriques à faibles émissions. (Hiver 2025)
8. Achat de VTT à assistance électrique pour les déplacements des salariés en intersaison. L'objectif est d'avoir 12 vélos en libre-service contre 3 vélos disponibles à ce jour. (Intersaison 2026)
9. Mise en place d'un outil de suivi de formation à l'éco-conduite sur les remontées mécaniques. (Hiver 2026)

---

« VIVRE ET AGIR ENSEMBLE POUR UNE MONTAGNE DURABLE »